



INSPECTION DE CONDOMINIUM

En achetant une copropriété, vous investirez fort probablement le plus gros montant d'argent de votre vie.

Toutefois, certains acheteurs croient à tort, lorsqu'il s'agit d'un achat dans une copropriété, que cela n'est pas essentiel. Or, acheter sans faire une inspection peut engendrer des coûts importants et imprévisibles. L'acquéreur pourra de plus difficilement démontrer qu'il a agi en acheteur prudent et diligent lors d'un éventuel recours pour un vice caché.

L'inspecteur répondra à toutes vos questions durant l'inspection, vous offrira de précieux conseils sur l'entretien du bâtiment et vous dirigera vers les bons experts en cas de découverte de problématiques importantes. Nous prenons tout le temps nécessaire afin de faire une inspection complète et que vous en soyez satisfait. De plus, nous sommes disponibles, par la suite, pour toute question reliée au bâtiment ou à la compréhension du rapport.

Contactez-nous au 514-659-2330